



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-38148>

Département(s) de publication : **01, 69**

Annonce n° **25-38148**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-6847

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 20/01/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** ORGANOM

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 25010236500054

**Ville :** Bourg en bresse

**Code postal :** 01004

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 01, 69

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux récurrents en lien avec l'ISDND de La Tienne

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45112500

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Travaux récurrents en lien avec l'ISDND de La Tienne Lot 1 :

Couvertures intermédiaires Lot 2 : Création /démantèlement de quais et plateformes de maintenance compacteur Lot 3 :Pose de réseaux de biogaz

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Le lot 1 "Couvertures intermédiaires" est attribué à la société ROGER MARTIN AUVERGNE RHÔNE-ALPES (01540 VONNAS). Minimum sur les 4 ans : 40 000 euro(s) HT. Maximum pour les 4 ans : 500 000 euro(s) HT. Le lot 2 "Création /démantèlement de quais et plateformes de maintenance compacteur" est attribué à la société ROGER MARTIN AUVERGNE RHÔNE-ALPES (01540 VONNAS). Minimum sur les 4 ans : 40 000 euro(s) HT. Maximum sur les 4 ans : 600 000 euro(s) HT. Le lot 3 "Pose de réseaux de biogaz" est attribué à la société LYONNAISE D'ENVIRONNEMENT ET DE SERVICES (69210 BULLY). Minimum sur les 4 ans : 400 000 euro(s) HT. Maximum sur les 4 ans : 1 500 000 euro(s) HT.

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/04/2025